

# T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

N° 317 - Le 23 Avril 2014

## Les syndicats s'adressent au premier ministre ce jour



FONCTIONS  
PUBLIQUES



Paris, le 23 avril 2014

Monsieur Manuel VALLS

*Nos réf. : JMC/CJA*

*Objet : Demande d'audience intersyndicale.*

Monsieur le Premier ministre,

Comme vous le savez, nos 7 organisations ont appelé, le 8 avril dernier, à une journée d'action dans la Fonction publique sur les questions des salaires et de l'emploi.

Si nous avons unitairement pris cette décision, c'est que nous considérons déjà – et depuis de nombreux mois – que la situation était, sur ces enjeux, tout à fait inacceptable.

C'est donc peu de dire que les décisions que vous avez annoncées à l'issue du dernier Conseil des Ministres ne peuvent que renforcer notre mécontentement et nos inquiétudes.

Sur la forme d'abord, puisque, alors même que l'initiative du 15 mai avait été rendue publique et que, au nom du Président de la République et du gouvernement, vous soulignez votre attachement au dialogue social, les mesures que vous avez exposées le 16 avril n'ont pas fait l'objet de la moindre concertation préalable.

Sur le fond ensuite, parce que, notamment, votre volonté de maintenir le gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017 est lourde de graves conséquences et, c'est notre conviction partagée, va à l'encontre des orientations qu'il conviendrait de prendre.

Sauf à choisir la voie de la confrontation, nos organisations syndicales estiment qu'on ne peut en rester là.

C'est pourquoi, elles souhaitent pouvoir vous rencontrer en amont du 15 mai dans le souci de ne pas rompre les liens et d'éviter une détérioration accrue du climat social.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération distinguée.